



CONGRÈS RRI – VIII FORUM DE L'INNOVATION



Les nouveaux modes d'organisation des processus d'innovation

Institut de Nîmes – Université de Montpellier
8 rue Jules Raimu – Nîmes¹
4 et 5 juin 2018

Session : Les nouvelles formes d'organisation du travail et modalités organisationnelles

- Sophie Boutillier (Université du Littoral Côte d'Opale, CLERSE (UMR-CNRS 8019), RRI)
sophie.boutillier@univ-littoral.fr
- Ignasi Capdevila (PSB Paris School of Business, Chair NewPIC)
i.capdevila@psbedu.paris

Dans l'actuelle ère du numérique, les formes d'organisation du travail traditionnelles ont évolué, tandis que de nouvelles formes ont émergé. La complexité et la concurrence des marchés ont forcé des modes d'organisation du travail plus agiles (Hjorth, 2012 ; Parker, 2002) en organisant davantage par projets pour pouvoir coordonner de manière flexible dans le temps et dans l'espace une large diversité de domaines professionnels. L'hyperspécialisation et la division des tâches a entraîné l'augmentation de la sous-traitance de professionnels indépendants qui travaillent en équipes en mode présentiel ou virtuel (Courpasson, Dany, Marti, 2016) Les structures hiérarchiques se transforment ou s'adaptent progressivement à des structures plus ouvertes et inclusives à des réseaux externes et davantage intégrées dans des écosystèmes entrepreneuriaux locaux, ce qui remet en question les frontières des organisations, et du même coup les frontières entre travail salarié et travail indépendant.

Dans le même temps, l'accent a été mis sur l'entrepreneuriat, pour faire face à l'augmentation du chômage. Des mesures de politique publique ont ainsi été élaborées pour faciliter la création d'entreprise (réduction des barrières administratives, guichet unique, aide au financement etc.). Après les ruches, les pépinières et autres centres d'incubation, qui ont vu le jour dès les années 1970, d'autres formes de structure ont aussi émergé pour accompagner les porteurs de projets, mais en l'absence de mesures de

¹ Cf. site de l'IUT <http://www.iut-nimes.fr/acces> pour les modalités d'accès.

politique publique. Par ailleurs, la croissante adoption d'outils numériques a permis d'augmenter la flexibilité spatio-temporelle des travailleurs, en facilitant le développement de nouveaux modes de travail à distance, comme le télétravail qui permet une flexibilité horaire et géographique. En parallèle, l'augmentation des travailleurs indépendants a contribué à l'émergence de nouveaux lieux de travail, comme sont les nombreux espaces de coworking qui ont ouvert dans les dernières années (Brown, 2017). Ces espaces représentent des tiers-lieux (Oldenburg, 1989), des espaces de travail, de socialisation et de collaboration entre pairs. Grâce aux nouvelles technologies, de nouveaux modèles d'affaires dérivés de l'économie collaborative ont transformé de nombreux secteurs, en fluidisant la relation entre entreprises et travailleurs. Ce phénomène d'ubérisation a flexibilisé l'accès au travail mais a cependant augmenté la précarité des emplois et créer des conflits avec les organisations plus traditionnelles (Sundararajan, 2015 ; Hill, 2015). Les nouveaux modes de travail de l'économie collaborative remettent en question les définitions et les rôles des employés, fournisseurs et usagers.

L'atelier a pour objectif de traiter ces sujets par rapport aux nouvelles structures, lieux et pratiques des nouvelles formes d'organisation, ainsi qu'analyser les implications et défis. L'objectif est ainsi de mettre l'accent sur les aspects positifs de ces transformations en termes de créativité individuelle, mais également sur les aspects négatifs (précarisation de l'emploi). Il s'agit tant d'étudier ce que les grandes entreprises en retirent en termes d'innovation et d'efficacité, comment elles tirent profit de ces structures intermédiaires du travail.

Références

Brown J., 2017, Curating the "Third Place"? Coworking and the mediation of creativity, *Geoforum*, 82, 112-126.

Courpasson D, Dany F., Marti I., 2016, Organizational Entrepreneurship as active resistance. As struggle against outsourcing, *Entrepreneurship: theory and practice*, vol 40 (1), 131-160.

Hill S 2015, *Raw deal: How the "Uber economy" are runaway capitalism are screwing American workers*, Saint Martin's Press.

Hjorth D., 2012, Organizational entrepreneurship with de Certeau on creating heterotopias (or spaces for play), *Journal of Management Inquiry*, vol 14 (4), 386-398.

Oldenburg R, 1989, *The Great good Place; cafés, coffee Shops, community Centers, beauty Parlors, General stores, Bars, Hangouts, and how they Get You Through the day*, Paragon house.

Parker M, 2002eds, *Utopia and Organization*, Blackwell Publishing.

Sundararajan A., 2015, *The Sharing Economy. The End of Employment and the Rise of crowd-based Capitalism*, The MIT Press.

Dates importantes :

- 22 janvier 2018: Soumission des propositions de communication (résumé de 3 pages)
- 16 février 2018 : Réponse du comité scientifique
- 7 avril 2018 : Envoi du texte par les auteurs-version finale (10 à 25 pages)
- 4 et 5 juin 2018 : Forum de l'innovation

Les communications feront l'objet d'une sélection pour publication dans les revues du RRI (Innovations : REMI/JIEM, TechInn, Marché et Organisations)

<http://innovations.cairn.info/en/>

<http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=revue&no=130>

<http://www.openscience.fr/Technologie-et-innovation>

Frais d'inscriptions :

Chercheurs des universités et autres institutions publiques et privées : 200 euros

Doctorants : 150 euros

Les frais d'inscription comprennent l'accès aux ateliers, le matériel du colloque, les déjeuners et le dîner de Gala.

